

INFORMATIONS PRATIQUES

CHŒUR DE L'ONPL

Direction : Valérie Fayet

Chœur de l'ONPL © M. Roger



ORCHESTRE NATIONAL
des Pays de la Loire

SAISON 2018 • 2019

RÉPÉTITIONS HEBDOMADAIRES

› Le lundi soir à Angers de 20h30 à 23h00 / ONPL Maison des Arts, salle Pierre Dervaux
ou

› Le mardi soir à Nantes de 20h30 à 23h00 / Auditorium Brigitte Engerer - Nouveau Lycée Nelson Mandela - Ile Beaulieu
(hors vacances scolaires).

RÉPÉTITIONS TUTTI (Angers ou Nantes)

Une quinzaine dans l'année : soit un dimanche entier, soit un soir de semaine (lundi ou mardi).
L'assiduité des choristes aux répétitions est demandée par Valérie FAYET.

CONCERTS

› Il faut compter 4 concerts par programme symphonique (avec 2 à 3 répétitions Chœur seul et 2 répétitions Chœur-Orchestre réparti sur les 15 jours précédant le premier concert).

› Il faut également compter environ 5 concerts A Cappella durant la saison.

TRANSPORTS

Un transport en car est organisé par l'ONPL aux départs d'Angers et de Nantes pour les répétitions en TUTTI et les concerts.

TRAVAIL VOCAL

Depuis septembre 2005, l'Orchestre National des Pays de la Loire a mis en place une formation de technique vocale hebdomadaire gratuite pour les choristes. Les professeurs sont Léonor Leprêtre et Christine Monimart à Nantes, Evelyn Vergara à Angers et Corinne Bahuaud à Saint Nazaire.

DÉFRAIEMENTS

Des remboursements de frais de transport sont prévus pour les choristes qui habitent à 50 km (et plus) des lieux de répétition et concert (30€ par date).

Des repas sont également défrayés aux chanteurs du chœur les jours de concerts et de répétitions avec orchestre (15€ par repas). Si un choriste choisit délibérément d'assister à une répétition dans l'autre ville que sa ville de résidence (Angers ou Nantes), il n'y a pas de remboursement de transport.

L'ÉTÉ

Un week-end d'été de répétitions du Chœur est prévu fin août (24 et 25 août 2019) - il est obligatoire.